

VIRIVILLE

les brèves

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

SEPTEMBRE 2017

spécial **JEUNESSE**

A group of seven diverse children, including boys and girls of various ethnicities, are smiling and looking upwards towards the camera. They are arranged in a circle, with their heads tilted back. The background is bright and slightly blurred, suggesting an outdoor setting with greenery.

RETOUR EN IMAGES



18 mai

"Le patrimoine de Viriville décrit par les enfants", c'était l'objet de l'intéressante exposition des travaux des CE1-CE2, sous l'œil attentif des parents, encadrants et visiteurs.



20 juin

La ludothèque et la bibliothèque organisaient une journée "portes ouvertes" pour découvrir leurs activités incontournables.



24 juin

Avec des spectacles hauts en couleur, la fête des écoles a encore été une grande réussite cette année !



4 juillet

Les élèves se sont surpassés lors des Olympiades au stade municipal, 2^e édition pour cette mini-compétition sportive !



9 juillet

Plus de 200 convives sont venus déguster la petite friture sous le préau de l'école, un franc succès !



19 août

A Viriville, la recherche de la convivialité et du partage n'est pas un vain mot... Les cinq jours de fête de la Jeanne Sappey en sont la preuve, ici lors de l'inauguration.

mot du maire



Bernard Gillet

sommaire

VIE LOCALE 4

- Subventions aux entreprises
- Rentrée scolaire : retour de la semaine de 4 jours

TRAVAUX 5

- Coupure de courant le 12 octobre
- Nouveau régime de priorité routière
- Entretien et réfection du revêtement de chaussée

DOSSIER 6-7

- La jeunesse à Viriville

ENVIRONNEMENT 8

- Elagage : un enjeu pour tous
- Déclaration annuelle de ruches

CULTURE & LOISIRS 9

- Comité des fêtes
- Cérémonie du 11 novembre
- Repas de l'amitié

INITIATIVES 10

- Le haras du Brin d'Amour labellisé
- Le Sou des écoles
- Admr

ENTRE NOUS 11

- Le café Breymand
- Notre Dame de Saint Baudille

AGENDA 12

VIE PRATIQUE 12

Journal municipal de la commune de Viriville
Mairie, 59, avenue Docteur Turc 38980 Viriville
Tél. : 04 74 54 03 15

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bernard Gillet

RÉDACTION : Commission communication

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : les associations de la commune,

CRÉDIT PHOTOS : Mairie, Bernard Louchard, Fotolia, DR

MAQUETTE ET MISE EN PAGES : Thierry Lemaître, 04 76 06 10 45

IMPRESSION : imprimerie Rochat, La Côte Saint-André

DÉPÔT LÉGAL : septembre 2017

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Ce numéro est celui de la rentrée de tous, mais surtout celle des scolaires. Lundi 4 septembre, tous les élèves ont retrouvé leur classe avec quelques pleurs et aussi beaucoup de sourires.

Suite aux résultats des enquêtes et rencontres début juillet avec tous les responsables, parents, enseignants et conseil municipal, les heures de cours hebdomadaires seront réparties sur huit demi-journées. C'est donc le retour à la semaine de 4 jours. Cette décision collective permettra plus de sérénité aux enfants.

D'autre part, pour faciliter vos recherches et répondre au mieux à vos interrogations, nous avons établi un "dossier jeunesse". Toutes les informations concernant les offres proposées sur notre commune sont dans ce journal.

En août, la 215^e Jeanne Sappey n'a pas démerité, bien au contraire, toujours le même engouement, les mêmes petites étoiles dans les yeux des enfants, la magie de la "Jeanne" a encore opéré. De plus, le soleil et les nuits chaudes étant de la partie, la fête était à son comble !

Merci au comité des fêtes, aux conscrits, aux employés communaux, aux associations, aux villages environnants, à tous les bénévoles, à la sécurité et à ceux qui œuvrent souvent dans l'ombre mais sans qui cette fête ne pourrait connaître un pareil succès.

Un grand merci pour ceux qui ont participé efficacement à la rénovation et à la pose acrobatique et très périlleuse de la Madone le 14 août.

Cet été, de nombreux travaux sur les chemins communaux ont été effectués ainsi que sur les bâtiments communaux. Quant à la rue de la Guillotière, deux à trois mois de chantier seront encore nécessaires, merci pour la compréhension des riverains et des usagers.

Bonne rentrée à tous, rendez-vous au prochain numéro de début d'année.

NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Les horaires d'ouverture évoluent ! L'accueil de la Mairie est désormais accessible :

Lundi de 8h30 à 13h et de 16h à 18h

Mardi de 8h30 à 13h

Jeudi de 8h30 à 13h

Vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 16h

SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES



Vous êtes gérant d'une entreprise et souhaitez moderniser, sécuriser ou aménager vos locaux et/ou équipements ? Un appel à projet est lancé par le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC). Les aides financières vont jusqu'à 20% pour les investissements matériels et 30% pour les dépenses liées à l'accessibilité des entreprises à tous les publics (dans la limite de 75 000€). Les entreprises implantées ou exerçant dans le bourg de Viriville peuvent déposer leur dossier de

candidature jusqu'au 27 octobre 2017 auprès de la DIRECCTE.

Quelques exemples d'actions subventionnées : rénovation de vitrine, création/modernisation des locaux, aménagement du point de vente, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, sécurisation (alarme, incendie), équipements professionnels (camion, matériel, outil numérique...).

info +

Pole Développement Economique de Bièvre Isère au 04 76 65 43 03.

Rentrée scolaire

RETOUR DE LA SEMAINE DE 4 JOURS



Cette année ce sont 168 enfants qui ont repris le chemin de l'école, répartis en sept classes (deux maternelles et cinq élémentaires). Ils travailleront sur le rythme de quatre jours. Cette décision avait été votée début juillet après concertation avec les parents d'élèves (plus de 85 % ont voté pour), le conseil d'école et le conseil municipal. Bonne rentrée à tous les écoliers et à leurs enseignantes.

COIFFURE MIXTE A VIRIVILLE "HAIR LIBRE"

Emilie Fabiano a repris en juin le salon de coiffure au 201 grande rue Jeanne Sappey. Nous lui souhaitons la bienvenue.
Lundi : 14h-17h30. Mardi, jeudi et vendredi : 9h-18h. Samedi : 8h-15h.
Tél. : 04 74 56 76 65
hairlibre38@gmail.com
f : /Fabiano Emilie (hair libre)



MOUVEMENTS DE PERSONNEL



Le 31 mai, Lucia Treilhou quittait la mairie pour une retraite pleine de projets. Un moment de convivialité autour d'un "pot" et l'évocation de nombreux souvenirs... Nous lui souhaitons un beau voyage vers cette nouvelle vie !



Le 1^{er} juillet, Albert Si Lakkal rejoignait l'équipe communale pour s'occuper du service administratif, juridique et de la sécurité publique. Son sourire, son dynamisme mais aussi son autorité contribueront désormais au bien être de la population.

A LOUER



A louer plein centre du village : des bureaux au 1^{er} étage, place de l'église comprenant une entrée et deux pièces pour une surface d'environ 30 m². Pour tous renseignements, contacter la mairie au 04 74 54 03 15.

ETUDE TRÈS HAUT DÉBIT

Une étude de terrain est effectuée jusqu'au 31 octobre par ERT



Technologie en vue de déployer la fibre optique. Cette opération est pilotée par Isère fibre, en partenariat avec le département dans le cadre du projet Très Haut Débit. La mission de la société permettra de comptabiliser les foyers, collecter les informations auprès des services et habitants et identifier les infrastructures présentes.

UNE FONTAINE AU CIMETIÈRE



Notre cimetière est pourvu depuis fin juillet d'une fontaine qui a été offerte par l'entreprise "la Pierre d'Antan" de Marcilloles. Un grand merci pour leur générosité.

GESTION PLUVIALE SUR L'AVENUE DR TURC

Face aux problèmes de gestion pluviale de l'Avenue Dr Turc, un projet de travaux est en cours d'élaboration pour compléter l'aménagement réalisé en 2012. Le site aval du Martinon a été ciblé à la lumière des essais d'infiltration, pour réaliser un exutoire des puits perdus de l'avenue.

RÉNOVATION TOILETTES PUBLIQUES

Afin de toujours améliorer l'accueil de ses visiteurs, la Municipalité vient de faire rénover les toilettes publiques situées sur l'avenue du docteur Turc. Elles sont désormais accessibles au public en situation de handicap moteur.



COUPURE DE COURANT

PREVUE LE 12 OCTOBRE

En raison des travaux d'enfouissement de réseaux sur les rues de la Guillotière et de la Gare, l'entreprise ENEDIS a prévu des coupures d'électricité le jeudi 12 octobre. Mi-octobre, le nouveau réseau électrique en souterrain sera mis sous tension et les poteaux et fils aériens rendus obsolètes seront déposés.

Les créneaux et lieux exacts seront précisés ultérieurement par voie d'affichage à la mairie.



NOUVEAU RÉGIME DE PRIORITÉ ROUTIÈRE



Au début de l'été, le département a installé des "STOP" en lieu et place de priorités à droite dangereuses. Des temps d'arrêt doivent ainsi impérativement être marqués :

- au carrefour entre la route de Marnans (R156C) et les chemins de la Madone et de la Robinière ;
- entre la route de Marcollin (RD130) et le chemin du Sonier.

Les usagers ne doivent s'engager sur les voies prioritaires qu'après s'être assurés qu'ils peuvent le faire sans danger. Ces changements de priorité interviennent pour sécuriser ces carrefours sur des voies à vitesse élevée (90 km/h) et à visibilité réduite.

ENTRETIEN ET REFECTION

DU REVÈTEMENT DE CHAUSSEE

Avec l'aide de la subvention 2016/2017, les travaux de rénovation de plusieurs chemins ont pu être réalisés, soit en enrobé soit en monocouche. C'est notamment le cas des chemins du Puits, du Nouvellay, la Croix du Frère Jacques et de la Madone. Les travaux sur les chemins de la Vivet et de Chapaizole doivent encore être exécutés sur septembre. Aussi, une importante campagne contre les nids de poule a été réalisée cet été, ainsi que la reprise des marquages au sol routier. Cette fin d'année verra également la remise en état de fossés sur des zones prioritaires.



LA JEUNESSE À VIRIVILLE

La rentrée de septembre est souvent source de nombreuses interrogations... Par ce récapitulatif, notre but est de vous aider à trouver rapidement une réponse à vos questions et de vous apporter des solutions qui nous l'espérons, vous faciliteront la vie !

SCOLAIRE



ÉCOLE DE LA PÉROUSE

Directrice Madame Rico
7 institutrices, 7 classes
Nombre d'élèves : 168
Contact : 04 74 54 14 02 (Maternelle)
04 74 54 14 03 (Primaire)

PÉRISCOLAIRE

Contact : 04 74 54 09 17

CANTINE : De 11h30 à 13h30

GARDERIE

De 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h
70 rue du Pont Neuf

LA LUDOTHÈQUE

Espace culturel, lieu de rencontre et d'échange pour tous les âges où l'on peut jouer librement, emprunter jeux, jouets et jeux surdimensionnés, participer à des animations.
101 place de l'Église
Contact : 04 74 54 15 23



LA BIBLIOTHÈQUE

Riche de près de 10 000 documents dont 4000 jeunesse, la bibliothèque vous propose un grand choix de nouveautés. Secteur jeunesse avec CDrom. Animations, accueil des classes et du RAM.
54 place de l'église
Contact : 04 74 54 13 84

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

MICROCRÈCHE LES PETITS POUCETS GB2S

371 Avenue Dr Turc
Horaires flexibles de 7h à 19h
Contact : 06 58 78 02 36

LAEP lieu d'accueil enfants-parents "la p'tite pause".

Espace gratuit et anonyme ouvert aux enfants (0-6 ans), il est animé par des professionnels de la petite enfance assurant l'accueil des familles. Les enfants doivent obligatoirement

être accompagnés de leurs parents ou adultes référents. Ce lieu, ouvert aux futurs parents permet, hors du cadre familial, de partager un temps convivial et d'échanges entre enfants et parents. *Judis de 8h30 à 11h30 (sauf 3 semaines en août et 2 semaines en fin d'année).* Ludothèque, 101 place de l'église.
Contact et information : 06 08 13 34 27

RAM Relais d'assistantes maternelles Véritable lieu d'information ouvert aux enfants, aux parents et aux assistants maternels. Il permet d'informer et d'orienter les familles sur les différents modes d'accueil et de favoriser les échanges autour des questions éducatives et des pratiques professionnelles. Les RAM proposent des "temps collectifs" pour les enfants accompagnés de leurs assistants maternels. Ils proposent des activités d'éveil ou de jeux libres.

NOTRE SERVICE ÉCOLE/ CANTINE/ GARDERIE

Notre équipe de choc qui s'occupe de vos enfants. De gauche à droite :

Marie-Laure Vallantin, Atsem en maternelle dans la classe des moyens et grands. Elle assure aussi la garderie du matin et la surveillance de la cantine.

Anne-Claire Laurent-Tournier. En lien avec le traiteur, elle réchauffe les repas et effectue le service à la cantine, elle assure aussi la garderie du soir.

Gaelle Combalot, Atsem en maternelle dans la classe des petits. Elle assure aussi la surveillance de la cantine et de la garderie du soir.

Hulya Sari effectue le service de la cantine ainsi que le ménage de celle-ci.

Caroline Berruyer, notre nouvelle "recrue", effectue la surveillance de la cantine.



Ludothèque tous les vendredis de 9h à 11h30 et le 1^{er} vendredi du mois : accueil à la bibliothèque de 9h à 10h (contes...)
Contact : Bièvre Isère 04 74 20 88 71

ACCUEIL-LOISIRS

Pendant les vacances scolaires

Afin de faciliter l'accès aux structures, Bièvre Isère met en place des transports avec arrêt sur les communes du territoire. A Viriville, c'est à l'école de la Pérouse. Informations sur les circuits des navettes et l'offre péri-loisirs sur Bièvre Isère.com

LES JEUNES

BASE ADOS

Bièvre Isère Communauté accompagne les jeunes dans la réalisation de leurs projets et propose des loisirs pendant

les vacances ou durant les périodes scolaires, toujours encadrés par une équipe de professionnels.

Le vendredi soir de 17h à 19h.

Salle communale, 5 rue de la Poste

Contact Océane : 06 86 34 07 00

jeunesse@bievre-isere.com

f : "Base Ados Bièvre Isère"

PRÉVENTION ET PROXIMITÉ

Le service d'animation de prévention de Bièvre Isère Communauté propose une permanence de proximité à la demande sur votre commune. Elle s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans et à leur famille. Elle a pour objectif de leur permettre de rencontrer un animateur qui les guidera sur les différentes questions éducatives, sociales et professionnelles.

Le mercredi, de 16h à 18h

Contacts : Guillaume : 07 86 51 66 90
Charline : 06 30 23 36 89.

FUTSAL

Le mercredi après-midi.

Salle polyvalente, 60 rue de la gare

f : "Base Ados Bièvre Isère".

GUIDE FAMILLE 2017-2018

Le nouveau guide Enfance et Famille de Bièvre Isère Communauté est disponible en mairie. Ce guide vous permettra de trouver le bon contact, au bon moment, pour accompagner les jeunes générations dans leur épanouissement et permettre, à chaque famille, de trouver le mode de garde approprié à ses besoins.

Renseignements au 04 74 20 88 71.

ACTIVITÉS DESTINÉES AUX ENFANTS

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
9-10h	LUDOTHEQUE jeux sur place et prêt 9h-11h30*	BIBLIOTHEQUE 10h-12h	LUDOTHEQUE 9h-11h30 jeux sur place et prêt	BIBLIOTHEQUE 10h-12h	LUDOTHEQUE jeux sur place et prêt 9h-11h30* - Fermé 1 ^{er} du mois	
10-11h						BIBLIOTHEQUE 10h-12h
11-12h						
12-13h						
13-14h						
14-15h						
15-16h	LUDOTHEQUE jeux sur place et prêt 13h30-16h30	ZUMBA KID - 13h30 - dès 6 ans - Lady Kristie GYM KID - 14h30 - dès 6 ans - Lady Kristie PEINTURE 15h-17h - dès 6 ans Art Passion	FOOTBALL U6/U7 dès 5 ans révolu 15h-16h15			
16-17h						
17-18h		FOOTBALL U8/U9 16h30-17h45	LUDOTHEQUE prêt de jeu uniquement (sauf vacances) 16h30-17h30	BIBLIOTHEQUE 16h30-18h30		
18-19h	FOOTBALL U10/U11 18h-19h15		FOOTBALL U12/U13 18h-19h15	KARATE dès 6 ans 17h30-18h15 18h30-19h15 19h15-20h30	FOOTBALL U14/U15 18h-19h15	
19-20h		FOOTBALL U16/U17 - U18/U19 19h-20h30		FOOTBALL U18/U19 19h-20h30		
20-21h				SCRABBLE 20h30 Les 3 mousquetaires	SOIREE JEUX (1) 20h30	

* jusqu'à 12h en vacances - (1) les 2^e et 4^e samedi du mois par les 3 mousquetaires

"NOUS, ON FAIT SWINGUER NOS VILLAGES !"

La MSA soutient les projets des jeunes ruraux

Vous avez entre 13 et 22 ans ? Vous vivez en milieu rural ? Vous avez un projet original susceptible de contribuer à une meilleure insertion sociale et à l'amélioration des conditions et qualité de vie des jeunes ruraux. La MSA vous aidera avec des bourses pouvant aller jusqu'à 5000 €.

PROJETS CITOYENS, CULTURELS, SPORTIFS...

Culture, arts, solidarité, citoyenneté, prévention santé, sport, le concours est ouvert à l'imagination et à la générosité. Tous les projets sont les bienvenus : créer des espaces de rencontre, facili-

ter et dynamiser la vie des jeunes dans un village, un canton, promouvoir de nouvelles solidarités, répondre à des besoins nouveaux ou insatisfaits, animer la vie sociale et culturelle, d'une commune ou d'une mini région. En 2016, cinq groupes se sont partagés 8500 €. La MSA Alpes du Nord attribuera des bourses au plan régional, puis les deux premiers projets lauréats pourront concourir au niveau national et obtenir une bourse supplémentaire. Les meilleurs projets seront ainsi récompensés par des bourses d'un montant pouvant aller jusqu'à 5000 € (local et national).

info +

Renseignements et dossiers de candidature :

Contact : Matthieu Payer
04 79 62 87 40

Internet : www.msaalpesdunord.fr

Date limite de dépôt des dossiers : 24 novembre 2017

Les candidatures doivent émaner de groupes d'au moins 3 jeunes vivant en milieu rural (commune de moins de 15000 hbt).

ELAGAGE : UN ENJEU POUR TOUS

Élaguer ne s'improvise pas : il faut connaître la réglementation sur l'élagage, la période et les techniques de taille des arbres. Vous possédez une maison avec jardin ? Vous êtes tenus par la loi d'élaguer vos arbres, pour éviter notamment de causer des nuisances à autrui.

Mieux vaut faire appel à un professionnel qualifié pour élaguer vos arbres car l'exercice est périlleux. Toutefois, si vous décidez de vous en occuper vous-même, la loi impose le port d'un équipement de protection individuelle (EPI) composé : de vêtements anti-coupures, d'un casque d'élagage avec lunettes, écran et protections auditives, d'un harnais d'élagage.

Par ailleurs, il est interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors des créneaux imposés par la préfecture.

Vos arbres se trouvent à proximité d'une ligne électrique ? Ils devront alors être élagués selon des règles précises, afin que les distances imposées par les normes en vigueur soient respectées. Le propriétaire ou l'occupant a la charge de l'élagage quand l'arbre planté sur sa propriété est postérieur à la ligne électrique ou trop proche de la ligne sur le domaine public. Attention : des règles de sécurité sont à respecter aux abords des lignes. Si vous repérez une situation dangereuse, contacter Enedis au 09 72 67 50 38. Les



travaux privés d'élagage proches des réseaux sont soumis à un contact préalable avec Enedis*. Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux en informant au préalable le propriétaire.

Afin d'assurer la sécurité de la circulation, les plantations ne peuvent en aucun cas empiéter sur le domaine public. Les arbres, les haies, les branches et les racines doivent être coupés par les propriétaires riverains à l'aplomb des limites du domaine public. En cas de défaillance, une procédure peut être prise pour faire exécuter d'office l'élagage des plantations débordant sur le domaine public aux frais du propriétaire (art. L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales).

Info + :

www.legifrance.gouv.fr
www.service-public.fr
www.isere.fr/
www.enedis.fr

* Déclaration de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux

Rappel

les engins bruyants sont utilisables du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-19h30. Samedi : 9h-12h et 15h-19h, dimanche : 10h-12h.

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française, Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches.

Contact

Service d'assistance aux déclarants : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
 Tél. : 01 49 55 82 22

COMITÉ DES FÊTES



Cette 215^e Jeanne Sappey s'est achevée en beauté avec la célèbre soupe au pistou où 280 convives étaient présents. Nous remercions toutes les personnes ayant participé à la réussite de cet évènement avec un magnifique défilé, des chars hauts en couleurs, un splendide feu d'artifice et une ambiance chaleureuse. Merci également aux conscrits pour leur investissement et leur bonne humeur, à la municipalité pour son soutien, et aux employés communaux Sébastien et Romain qui n'ont pas hésité à venir après leurs heures de travail.

Nous nous excusons auprès des Virivillois pour la gêne occasionnée pendant huit jours, mais nous pensons que le jeu en vaut la chandelle.

Cette année, la Jeanne Sappey a encore connu un vif succès, nous espérons que celle-ci puisse perdurer, malgré les règles de sécurité qui nous sont imposées, mais nous tenons bon ! Encore un grand merci à tous.

Calendrier

- 8 décembre : soirée huîtres
- 3 février : retour des chars
- Mars : assemblée générale
- 22 juin : feu de la Saint Jean

REPAS DE L'AMITIE



19 novembre 2017, une date à retenir : "Le repas de l'Amitié". Comme chaque année nous vous espérons nombreux pour venir fêter l'approche de Noël.

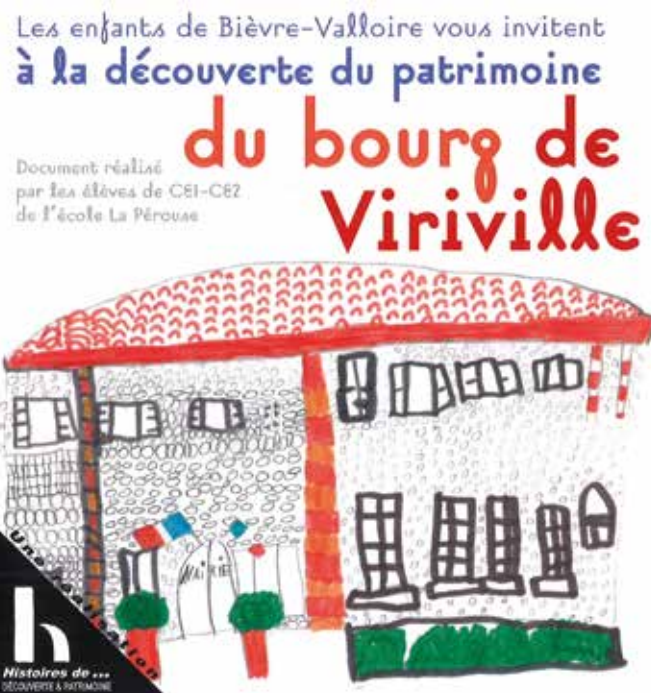
Si vous avez 70 ans ou plus et que vous n'avez pas reçu votre bulletin d'inscription à la date du 30 octobre, contactez la mairie.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Vous êtes cordialement invités à participer à la cérémonie officielle qui se déroulera place du Monument aux Morts à 11h.

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2017



Samedi 16 et dimanche 17 septembre, dans le cadre des Journées du patrimoine, nous vous proposons la visite de la Chapelle de Grolée (gratuite) le samedi de 14h à 17h et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h. Le prieuré Saint-Robert se visite durant tout le week-end.

AEP

Comme toutes les années, n'oubliez pas de noter la date de la sympathique manifestation de l'AEP de Viriville, qui se tiendra le dimanche 10 décembre 2017 à midi (salle du Pont Neuf) autour de la traditionnelle choucroute. Les réservations s'ouvriront en novembre.

Contact : Gilou 04 74 59 54 27

LE HARAS DU BRIN D'AMOUR LABELLISÉ

Félicitation au Haras du Brin d'Amour qui a reçu une labellisation de la Fédération Française d'Équitation pour la qualité globale des prestations proposées. Il s'est ainsi vu décerner les labels d'activités "Cheval et Poney Clubs de France" ainsi que la mention de "Centre de Tourisme Équestre".

Contact : 06 30 81 98 67



SOU DES ECOLES Une nouvelle année scolaire commence

Voici les prochaines dates à retenir en ce qui concerne les animations proposées par le Sou des écoles de Viriville.

- Vendredi 6 octobre à 20h : Assemblée Générale, salle des mariages.
- Dimanche 22 octobre à 14h : Loto (4 ou 5 parties), salle polyvalente.
- Samedi 2 décembre : matinée du Sou des Ecoles sur le marché.

Plus d'informations vous parviendront avec des affichages dans le village ou par mail si vous nous le communiquez.

Nous vous espérons nombreux parmi



nous lors de ces événements et si vous souhaitez nous donner un coup de main, n'hésitez pas à nous contacter !!! L'ensemble de l'équipe du Sou des écoles souhaite aux enfants et familles de Viriville une excellente année scolaire 2017/2018 !

Contact :
soudesecoles.viriville@gmail.com

ADMR

L'ADMR Bièvre/Valloire Famille, est là pour vous soutenir. Vous êtes confrontés à des changements au sein de votre famille (maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie, grossesse difficile, naissance, adoption). Vous avez le désir de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle ou des difficultés dans la relation parents-enfants. Pour chaque situation, l'ADMR a des solutions. Des professionnels diplômés et qualifiés vous soutiennent dans votre vie familiale, en vous apportant une aide matérielle et morale.

- dans les tâches matérielles (entretien du logement, du linge, courses, préparation de repas équilibrés).
- dans votre rôle éducatif (toilette et repas des enfants, activités d'éveil, aide aux devoirs).
- dans la gestion de votre foyer (démarches administratives, aide à la gestion de votre budget, à la conciliation

vie familiale/vie professionnelle) Selon vos besoins, notre service intervient à votre domicile et vous propose une aide ponctuelle ou à plus long terme, pour quelques heures, une demi-journée ou une journée entière. Bénéficiez sous certaines conditions, d'une aide financière de la CAF, de la MSA ou du Conseil Départemental. 50% des sommes qui restent à votre charge sont déductibles de vos impôts, ou donnent droit à un crédit d'impôt. L'équipe ADMR est là pour vous guider dans les démarches administratives.

Contact : 04 74 48 27 84

A savoir

Suite à l'aménagement de l'ancienne poste, l'Admr Bièvre Valloire Famille a déménagé au 16 Grande Rue Jeanne Sappey.

JOIE DE VIVRE

Reprise des **cours d'Anglais** fin septembre salle du club.

Rens. : 04 74 54 04 01/04 74 58 90 20

Reprise du **Yoga** fin septembre.

Rens. : 04 74 54 04 01.

Reprise des **cours de danse** en ligne le mercredi 27 septembre à 20 heures deux fois par mois, salle du pont neuf.

Rens. : 06 88 08 10 48.

Reprise des **cours d'informatique** courant novembre .

Rens. : 04 74 54 04 01/06 88 08 10 48.

SHOKOTAN KARATE CLUB



La nouvelle saison débutera le 16 septembre à la salle de motricité à partir de 17h30. Les inscriptions se feront ce jour là et nous aurons aussi une vente de kimonos d'occasion.

Tous les enfants à partir de 6 ans sont les bienvenus ainsi que les adultes car depuis la saison dernière nous avons mis en place une plage horaire de 20h30 à 21h30 pour l'apprentissage du self-contrôle et des techniques de karaté.

A partir de la deuxième année de karaté, tous les licenciés munis d'un passeport pourront participer aux compétitions officielles. Nous vous attendons nombreux.

Renseignements :

Céline Grumel : 07 61 88. 42 91

Sonia Turlan : 06 87 76 81 12

ASV GYM

Reprise des cours le mardi 3 octobre à 20h, salle polyvalente, 1^{er} étage.

Rando des châtaignes le dimanche 7 octobre. Départ du Clos Perroud à 13h15.

Renseignements au 04 74 54 07 71 ou 04 76 38 37 01.

Témoignage

LE CAFÉ BREYMAND

Qui ne connaît ce lieu de Viriville devenu une quasi-institution à l'heure où tous les petits bars sympas disparaissent des communes rurales ?

Chez Jean et Simone, on peut venir boire son café, passer un moment en terrasse à discuter et saluer les passants, prendre l'apéritif, se désaltérer pendant la Jeanne Sappey, autre institution de Viriville... et déguster les succulentes meringues et tuiles de Simone !

Ce sont les arrières grands-parents de Jean, les Lambert, qui ont d'abord tenu ce lieu ; ils vendaient du charbon, des matériaux de construction, des fournitures agricoles, de l'aliment pour bétail et en association avec la Coopérative Agricole, collectaient les récoltes des paysans. Tout ceci perpétué par la mère et le père de Jean jusqu'en 1992. Jean et Simone ont repris en 2000, laissant leur activité d'agriculteurs mais gardant l'âme du lieu avec le vieux poêle, les tables et les chaises en bois, la licence... Leur clientèle est principalement locale, peu avant ils organisaient encore chez eux les "cafés philo", les banquets de classe, l'Association "Patoisan" du Gène, le rassemblement d'anciens parachutistes... L'âge et les ennuis de santé aidant, ils ne tiennent plus que le café maintenant. Rares sont les jours où le café est fermé,

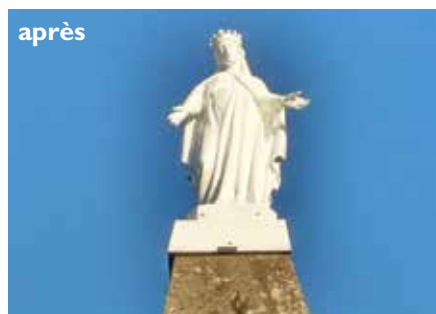


les sorties de Jean et Simone se limitant à une journée de temps en temps avec le Club "La joie de vivre". Ils n'osent envi-

sager un avenir pour leur café... pourtant une aussi vieille "institution" si chère à leur cœur mériterait d'être perpétuée. Qui sait ce que réserve l'avenir ? Internet ne fait bien souvent que des rencontres virtuelles et rien ne vaut d'être assis "chez soi" à discuter avec son voisin, à écouter les bruits ambiants, à s'inspirer du passé pour composer le futur...

Histoire

LA STÈLE DÉDIÉE À NOTRE DAME DE SAINT BAUDILLE



C'est en 1870 que sept conscrits de Viriville partirent à la guerre et firent le vœu, avant leur départ, d'élever une stèle en reconnaissance à la Sainte Vierge, s'ils revenaient tous.

Il n'en revint que six, mais, l'absent n'étant pas natif de Viriville, les rescapés décidèrent d'accomplir leur promesse malgré tout. Afin de pouvoir la transporter, la statue de la Vierge fut arrimée sur un brancard de charrette. Arrivée en haut de la colline, elle fut hissée à l'aide de cordes au sommet de la stèle. Tout au long des années de guerre, en 1914-1918, des processions grimpaient la colline chaque dimanche après midi, pendant les beaux jours, pour demander la paix.

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, Notre Dame de Saint Baudille fut l'objet de pèlerinages. Une procession rituelle avait lieu le 15 août. En temps de grande

sécheresse, le curé de la paroisse en organisait aussi, il choisissait un dimanche après midi, et on allait demander la pluie. Au pied de la stèle, l'on récitait encore quelques "ave" en se racontant que souvent il fallait se presser pour ne pas se faire mouiller par une averse en descendant !!

Cet hiver, la Madone de Saint Baudille est tombée et s'est détériorée. Un grand merci à Guy et Jacques Bouchard, Henri Buys, Bernard Ageron, Mickael Gillet et Jean Sanfedele qui ont gracieusement remis en état notre Madone de 650kg et lui ont permis de reprendre sa place sur sa stèle le 14 août dernier.

AGENDA



septembre

Samedi 16 et dimanche 17

Journées du Patrimoine

Ouvertures de la chapelle de Grôlée et du Clocher St Robert. Samedi : de 14h à 16h et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 16h.



Dimanche 17

Concours de boules Coupe Frères Deville. Début des parties à 13h30.

octobre

Dimanche 01

Foire aux livres BD, CD, DVD, collectionneur à la salle Polyvalente de 5h à 18h.

Coupe tête à tête amis du clos.

Dimanche 8

Pucier à la salle Polyvalente de 7h à 17h.



Dimanche 15

Portes ouvertes de "la Joie de Vivre", paëlla à emporter ou à manger sur place, salle du Pont Neuf.

Dimanche 22

Loto du Sou des écoles (4 ou 5 parties) à la salle polyvalente dès 14h.

novembre

Samedi 11

Commémoration de L'Armistice de 1918 au Monument aux Morts à 11h.

Dimanche 12

Pucier à la salle Polyvalente de 7h à 17h.

Dimanche 19

Bourse aux vêtements de 6h30 à 17h à la salle polyvalente.

Repas de l'Amitié salle du Pont Neuf, 12h.

Décembre

Samedi 2

Foire aux jouets de 10h à 18h à la salle polyvalente.

Matinée du Sou des Ecoles sur le marché.

Vendredi 8

Soirée huîtres du comité des fêtes, sous les halles.

Dimanche 10

Pucier à la salle Polyvalente de 7h à 17h.

Traditionnelle choucroute de l'AEP à la salle du Pont Neuf à 12h.

Réservation au 04 74 59 54 27.



Jeudi 14

Repas de Noël et Anniversaire Joie de Vivre, salle du Pont Neuf.

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Lundi 8h30-13h et 16h-18h, mardi et jeudi

8h30-13h, vendredi 8h30-13h et 14h-16h

Téléphone : 04 74 54 03 15

Internet : www.viriville.fr

Courriel : mairie.viriville@wanadoo.fr

Permanence du Maire le mardi matin sur RDV

Bibliothèque : 04 74 54 13 84

Ludothèque : 04 74 54 15 23

AUTRES PERMANENCES & SERVICES

Bièvre Isère Communauté : 04 76 93 51 46

Service des Eaux (h. bur.) : 04 74 20 86 73

urgence week-end/nuit : 04 74 20 86 78

Orange communication : 3900

Orange poteaux : 0800 083 083

ERDF dépannage électrique 09 72 67 50 38

Trésorerie (St Etienne St Geoires) 04 76 65 40 01

Mission Locale : 04 74 20 18 66

permanence à l'espace Dalban jeudi 8h30-12h30

et mardi 10h30-16h30

Maison des services publics : 04 74 20 31 57

La Côte Saint André

- CARSAT : sur RDV au 3960

- CPAM : sur RDV chaque jeudi au 3646

- Conciliateur de justice sur RDV : 04 74 20 31 57

- Pôle Emploi : 3949

sans RDV du lundi au vendredi 8h30-12h30,

sur RDV les après-midis de 12h30 à 16h15

Architecte Conseil sur RDV : 04 74 20 98 30

Assistance juridique : 04 74 54 03 15

le 1^{er} samedi du mois à la Mairie sur RDV

Stérilisation de chat : 04 76 91 50 33

(30 millions d'amis, Mme Marchand) ou 06 71 84 87 50

SERVICES D'URGENCE

Police 17 - Pompiers 18

Samu 15 (Samu social 115)

Appel d'urgence européen 112

SOS Médecins 3624

Violence conjugale 3919

Pharmacie de Garde 3915

NUISANCES

• **L'utilisation des engins** de bricolage et de jardinage est autorisée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• **Le brûlage de tout déchet est interdit !**

Déchèterie de Viriville :

mardi - jeudi : 10h-12h

mercredi - samedi : 8h-12h

vendredi : 13h30-17h30

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Lessio MAZZA, le 23 avril

Tiziano MATHIEU, le 17 Août

MARIAGE

Vincent TEXIER et Laurence AILLOUD
le 29 avril 2017

Cédric BENASSI et Audrey MARQUET
le 01 juillet 2017

Régis BENASSI et Anne VALLET
le 2 septembre 2017

DÉCÈS

Josette FOISSEAU

ép COLLOMBAT

le 29 juin 2017

Selon autorisation
de publication des familles